

Licence professionnelle Bâtiment et construction spécialité Diagnostic, Maintenance et Réhabilitation de Patrimoine

RNCP21521 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	230
Code(s) ROME	F1201, F1106, F1104
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Limoges

<http://www.unilim.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le professionnel du diagnostic, de la maintenance et de la réhabilitation du patrimoine intervient dans l'établissement de l'avant projet. Il doit :

- - diagnostiquer les patrimoines bâtis par une observation minutieuse du bâti,
- - réaliser l'état des lieux,
- - effectuer les sondages et les mesures d'humidité, flèches ou déformations, état des matériaux et des structures,
- - participer à la consultation des entreprises,
- - aider à l'organisation des chantiers de réhabilitation, à la préparation des interventions techniques avec les sous-traitants, et assure le management des équipes,
- - contrôler le suivi de chantier journalier, participer aux réunions de chantiers et établir des fiches de qualité ou de non-conformité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Ce professionnel est capable de :

- - choisir et mettre en oeuvre les méthodes de diagnostic propres aux bâtiments et au patrimoine bâti,
- - mettre en oeuvre une approche globale de la maintenance et de la réhabilitation des bâtiments, de l'étude à la réalisation des travaux dans le respect des spécificités régionales,
- - évaluer et répondre aux offres de marché de la maintenance, de la réhabilitation de patrimoine,
- - étudier, préparer et réaliser les travaux de maintenance,
- - adapter le choix des technologies, des procédés et des matériaux nouveaux en évaluant leur intérêt pour la durabilité des ouvrages.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel évolue dans le secteur du Bâtiment

Certains professionnels peuvent exercer leur activité dans des bureaux d'études, d'autres peuvent travailler dans des entreprises artisanales d'effectif inférieur à 10 employés, spécialisés dans la rénovation de monuments historiques. La plupart de ces professionnels exercent leurs métiers dans des PME.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut occuper les postes suivants :

- - Conducteur de travaux de réhabilitation
- - Coordinateur de travaux de réhabilitation
- - Responsable des études techniques en bureau d'études spécialisé en rénovation
- - Conseiller diagnostic en bâti ancien
- - Conseiller et analyste en bâtiment ancien
- - Maître d'oeuvre concepteur en réhabilitation
- - Collaborateur d'architecte ou de maître d'oeuvre
- - Responsable d'opérations sur le Patrimoine

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 565 €
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B6X72 — Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics · tension 5/5 (Très élevée) B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	21 053
Jugés difficiles à recruter	64 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B6X72 — Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP (commission pédagogique présidée par un professeur des universités et comprenant deux enseignants chercheurs de la formation et un enseignant chercheur ayant des activités en matière de formation continue)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Trois enseignants-chercheurs ainsi que deux personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétente pour apprécier la nature des acquis (Loi n°2002-73 du 17 janvier 2002)

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP24976

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.iut.unilim.fr>

<http://www.unilim.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21521/>